

# DÉCLARATION

## Pour un Québec fort de ses communautés

SHAWINIGAN, 22 avril 2010

### PRÉAMBULE

Nous,

Organisations de la société civile québécoise issues des domaines social, économique, culturel, environnemental, agricole, syndical, coopératif, forestier, financier, municipal, de l'éducation et de l'économie sociale, engagées dans une démarche collective sur l'enjeu de l'occupation des territoires.

Considérant qu'

Une nouvelle ère basée sur la solidarité et la confiance doit s'ouvrir entre les différentes composantes territoriales du Québec. Elle requiert une cohabitation et une volonté mutuelle de se connaître. Elle exige la reconnaissance de l'interdépendance entre le monde urbain et le monde rural, et la complémentarité entre la métropole, la capitale et les régions ainsi que l'apport des communautés autochtones.

### LES ENJEUX

Nous nous mobilisons sur les grands enjeux de développement des territoires, pour :

1. Faire face aux défis de la démographie, de la main-d'œuvre et de l'urgence de renverser la dévitalisation sociale et économique des communautés les plus vulnérables;
2. Faire face aux effets de la mondialisation sur l'économie des territoires dans le contexte actuel des finances publiques;
3. Préparer, dès à présent, les territoires à s'adapter aux changements climatiques et à réduire la dépendance aux énergies fossiles.

### UNE VISION PARTAGÉE

4. L'avenir des territoires passe par une vision globale qui s'appuie sur notre capacité collective et locale de les :
  - **Habiter** par l'engagement des communautés dans l'aménagement écologique du territoire et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens;
  - **Développer** par une approche propre aux territoires, et en renforçant les capacités des communautés à innover, à développer une culture entrepreneuriale, à prendre en charge leur développement durable;
  - **Desservir** par l'accompagnement des communautés à entreprendre un virage majeur en matière de transport et de mobilité, par une couverture du territoire en technologies de l'information et par l'accessibilité aux services de proximité;
  - **Se réapproprier** par un meilleur accès à la culture et à l'information de qualité sur les territoires, par une gouvernance renforçant la maîtrise des leviers de développement et par l'action citoyenne.

### LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT

5. Pour ce faire, des principes et des valeurs doivent guider les actions et les choix des acteurs et des intervenants :
  - La solidarité entre toutes les communautés et le rôle de l'action collective (**solidarité**);
  - L'accès aux services pour les citoyens et le partage des ressources (**équité**);
  - Le rapprochement des décisions du citoyen et la prise en charge du développement par les milieux (**subsidiarité**);
  - L'adaptation des actions aux réalités différentes des territoires (**modulation**);
  - Le développement des territoires par la mise en valeur de tous les potentiels, économiques ou non, ce qui invite à considérer à la fois la multifonctionnalité des territoires et la diversification de sa base économique (**diversification**);
  - L'environnement comme une valeur qui rassemble les communautés pour préserver les ressources et la biodiversité, et qui suscite l'engagement pour un développement réduisant notre empreinte écologique (**environnement**);
  - L'éducation comme facteur de l'épanouissement des individus et du développement économique et culturel des communautés (**éducation**).

### LES ENGAGEMENTS COMMUNS :

6. Nous nous engageons à,

- Poursuivre notre mobilisation sur l'avenir des territoires, et travailler à arrimer nos actions et nos engagements;
- Demander que le gouvernement s'engage à mettre en œuvre d'un plan d'action concerté sur le développement des territoires qui s'appuie sur la vision et les principes énoncés.

## Liste des organisations nationales :

- Association des centres locaux de développement (ACLDQ)
- Chantier de l'économie sociale
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Culture pour tous
- Culture Montréal
- Mouvement Desjardins
- Fédération des cégeps
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)
- Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
- La Coop fédérée
- Nature Québec
- Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM)
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)
- Solidarité rurale du Québec (SRQ)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Union des producteurs agricoles (UPA)
- Ville de Montréal